

## Encore trop de déchets

60 000, c'est au bas mot le nombre de tonnes de déchets ultimes, surtout ménagers, que nous produisons, nous, habitants du Gers, chaque année.



Encore trop de déchets

60 000, c'est aussi en tonnes les déchets que nous enfouissons chaque année dans nos deux décharges, celle du Houga, à l'ouest du Gers et celle de Pavie, à deux pas de Auch. En dix ans, c'est plus que le volume de la cathédrale d' Auch; en outre la hauteur de déchets stockés à Pavie atteint celle de ses clochers ! 40 000 tonnes, c'est notre capacité de stockage maximum, si toutefois l'installation de stockage de Pavie est maintenue ! En effet l'expertise ACERI, sur l'ouvrage de stockage de déchets de Pavie, remis le 3 juillet dernier à la Préfète du Gers montre que ,entre 1972 à 1998, le site fonctionne comme une décharge brute. En 1998 l'étude réalisée par le bureau ECTARE fait mention de 275 000 tonnes de déchets accumulés en brut à partir de 1972. Ces déchets ont été déposés sans discernement sur le sol du vallon en tête de bassin du ruisseau du Mouréous, à l'aval de sa source (affluent du Lary) et ont été maintenus en l'état jusqu'à nos jours .

Lors de la constitution du nouveau massif à partir de 1998, qui recouvre cette ancienne décharge non réhabilitée, de nombreuses normes, certifications, méthodologies et procédures qualité adaptées à la spécificité de ce projet ont été ignorées, entre autres le recours à des géotechniciens disposant des sérieuses références, la caractérisation des déchets initiaux, les suivis de la hauteur des lixiviats dans l'ancien massif de déchets (1972/1998) qui auraient dû être réalisés sur une période représentative en basses et en hautes eaux, une évaluation de la stabilité des différentes couches de matériaux. Plusieurs casiers de stockage de l'installation de Pavie sont localisés sur le toit de cette ancienne décharge. Le projet aurait nécessité le renforcement de la plateforme et ,de plus l'étude d'équivalence a montré que les hauteurs de lixiviats, dans l'ancien massif, n'est pas maîtrisée, en raison de l'absence d'étanchéité de l'ancienne décharge non réhabilitée.

Les diverses expertises et tierces expertises soulignent les risques inhérents à ce massif ancien de déchets. L'extension de la décharge de Mouréous (doublement de la capacité de stockage de déchets à partir de 2012) entraîne donc non seulement une augmentation du trafic des camions, mais surtout la mise en œuvre d'un ouvrage qui recèle aujourd'hui des vices cachés compromettant sa pérennité.

Il convient de constater que « l'implication des populations » souhaitée par l'exploitant a dépassée les espérances de TRIGONE, de l'Autorité de contrôle et des responsables politiques encadrant le traitement des déchets du Gers, puisque c'est sous l'impulsion des trois associations – « Pavie sachez ce qu'on va enfouir », « Les Amis de la Terre » et « Pour la fermeture définitive de la décharge de Mouréous-Pavie » – que la majorité des arrêtés complémentaires et de prescriptions ont été pris par l'autorité administrative.Cependant, les arrêtés préfectoraux complémentaires et les mises en demeure notifiées à l'exploitant TRIGONE ne peuvent malheureusement corriger les graves manquements initiaux et vices cachés.

**Actuellement c'est 60 000 tonnes de déchets enfouis que nous offrons chaque année à nos enfants, vu l'insuffisance de tri sélectif effectué.**